



**LAWRENCE MISHEL, JARED BERNSTEIN  
& SYLVIA ALLEGRETTO**

## **THE STATE OF WORKING AMERICA 2006/2007**

**EPI, Cornell University Press, 2007**

*The State of Working America* en est à sa dixième édition. Cette publication est unique en son genre en ce qu'elle rend régulièrement compte de la situation de l'économie américaine avec une double singularité : son angle d'attaque et sa méthode. Il s'agit d'une part d'une lecture abordée résolument d'un point de vue « situé », celui des travailleurs et de leurs familles. D'autre part, la méthode employée consiste à comparer les performances liées aux différents cycles économiques sur un temps relativement long, à partir d'une analyse statistique descriptive qui prend appui sur des bases de données propres aux auteurs et constamment actualisées par eux. Ce travail est réalisé, tous les deux ans depuis 1988, par les économistes de l'Economic Policy Institute, un institut proche des syndicats aux Etats-Unis, dont il tire une partie de son financement (environ 25%). Les analyses défendues par les économistes de l'EPI – aidés par un réseau de chercheurs universitaires ou autres – sont fondées sur une analyse empirique fouillée, destinée à nourrir le débat de politique économique.

L'ouvrage est consistant avec 358 pages d'analyse, plus les annexes. Sa structure, dont la construction est presque toujours la même, est constituée de sept ou huit chapitres qu'on peut diviser en trois blocs. Un premier bloc, le plus important, renseigne traditionnellement sur les évolutions récentes et de long terme du partage des revenus, des salaires et de l'emploi. Un deuxième bloc rend compte de la distribution des richesses, l'une des plus inégalitaires au sein des pays de l'OCDE, avec des données sur les profils des pauvres et des analyses sur les causes de la pauvreté. Le troisième bloc, qui achève l'ouvrage, s'intéresse aux disparités régionales à l'intérieur des Etats-Unis et sur la situation du pays en comparaison internationale, cherchant à pointer la spécificité et la singularité du « modèle américain ». L'ensemble de l'analyse est agrémenté de 142 graphiques et de 143 tableaux, qui représentent une somme impressionnante de données, actuelles et historiques, et qui en

font un outil indispensable à quiconque (étudiant, enseignant ou chercheur) s'intéresse à l'économie américaine.

Compte tenu de la facture de l'ouvrage, cette note de lecture ne prétend pas en fournir une lecture exhaustive. Elle prend au contraire le parti de cibler le chapitre le plus volumineux de l'ouvrage (100 pages), le troisième dans l'ordre d'exposition choisi par les auteurs. Il s'agit de celui consacré aux salaires, qui en constitue en quelque sorte le cœur et la trame.

### **DES INÉGALITÉS SALARIALES AUX INÉGALITÉS DE REVENU**

Les auteurs nous rappellent dès le début de ce chapitre que les salaires représentent grosso modo les trois quarts des revenus des familles, voire plus si l'on s'en tient aux seules familles de la « classe moyenne » américaine, définie au sens large. C'est donc au cœur des salaires et de leur croissance que se situe le moteur des inégalités de revenus, ce que des travaux consacrés aux inégalités salariales aux Etats-Unis sont venus confirmer [1].

L'histoire des salaires dans le dernier quart de siècle aux Etats-Unis est marquée selon les auteurs par trois caractéristiques majeures. Tout d'abord, celle d'une évolution heurtée, avec une première phase qui va des années 1970 à 1995, caractérisée au mieux par une stagnation des salaires, voire par un léger déclin à laquelle succède une seconde phase, à partir de 1995, qui connaît au contraire une forte reprise de la croissance des salaires. Ensuite, celle d'une évolution marquée par l'aggravation des inégalités de salaire, tirée essentiellement par une déformation de l'échelle des salaires vers le haut de la pyramide, soit un écart grandissant entre les hauts salaires et les salaires moyens, tandis que les autres écarts ont au contraire tendance à se rétrécir. Enfin, le rôle central du chômage qui, selon son niveau, peut apparaître comme l'une des variables explicatives de l'accroissement des inégalités (lorsqu'il est élevé) ou comme facteur contribuant à stimuler les salaires pour ceux au bas de l'échelle (lorsqu'il est faible).

Partant de ce constat, les auteurs présentent des données précieuses sur l'évolution des salaires et des inégalités salariales des dernières décennies jusqu'à 2005, avec une attention particulière portée aux trois derniers cycles économiques (1979-1989, 1989-2000 et 2000-2005). Ils relèvent notamment l'existence de deux régimes de salaires nettement distincts durant ces trente

[1] Cf. R. Gordon & I. Dew-Becker, *Where did the Productivity Growth Go? Inflation Dynamics and the Distribution of Income*, Brookings Panel on Economic Activity, Washington DC, 2005.

dernières années. Le premier, à l'œuvre sur la période 1973-1995, est caractérisé par une stagnation des salaires et une diminution du salaire réel pour la majorité des salariés. Le deuxième, qui démarre à partir de 1995, voit au contraire une progression du salaire réel jusqu'à la fin des années 1990 et ce à tous les niveaux de l'échelle des salaires; mais celle-ci est très vite suivie par un ralentissement et un déclin de cette croissance à partir des années 2000.

Les auteurs s'intéressent ensuite à l'évolution de l'autre composante de la rémunération des salariés, constituée par les avantages sociaux offerts par les entreprises. Représentant entre 15 et 20% de la rémunération, ces avantages sociaux ont crû plus vite que les salaires dans les années 2000, principalement à cause du coût de l'assurance santé. Néanmoins, ils sont de plus en plus inégalement distribués. Ainsi, la proportion de salariés couverts par une assurance maladie d'entreprise est tombée de 69% en 1979 à 55,9% en 2004, avec une accélération de la baisse à partir de l'année 2000. De même, la part des salariés couverts par des régimes complémentaires de retraite est passée de 50,6% en 1979 à 45,9% en 2003. Mais ce qui est plus grave, la part des salariés couverts par de véritables régimes complémentaires de retraite (c'est-à-dire des régimes à prestations définies ou primauté des prestations) a accusé une chute significative: elle n'était plus que de 19% en 2003 contre 39% en 1980.

En revanche, les auteurs observent que les trois dernières décennies (1980, 1990 et 2000) ont été prospères pour les dirigeants d'entreprise. De 1992 à 2005, le salaire médian d'un PDG a augmenté de 186,2% tandis que celui d'un ouvrier ne croissait que de 7,2% durant la même période. En conséquence, alors que les PDG américains des plus grandes entreprises gagnaient 24 fois plus en moyenne qu'un ouvrier en 1976, cet écart a atteint jusqu'à 300 fois plus en 2000, pour retomber à 262 fois plus en 2005 à cause de la chute des marchés boursiers dont dépend une partie de leur rémunération (stock-options). En d'autres termes, durant l'année 2005, un PDG américain a gagné en une journée de travail ce qu'un ouvrier a mis une année à gagner.

D'où le constat d'un creusement des inégalités, à la fois entre groupes classés par tranche de salaire et à l'intérieur même des groupes pris isolément. Ces inégalités sont souvent expliquées par les différences dans les niveaux d'éducation et l'existence avérée « d'une prime » pour les titulaires d'un diplôme universitaire (surtout à partir des années 1980). Mais d'autres facteurs sont particulièrement pointés par les auteurs tels que l'affaiblissement des principales institutions du marché du travail (non-revalorisation du salaire minimum entre 1997 et 2007, désyndicalisation), la transformation de la structure des emplois en faveur d'emplois de services faiblement rémunérés (commerce de détail) ou encore des facteurs plus macroéconomiques tels que le taux de chômage.

Au total sur la période, les salaires réels ont stoppé leur progression quand la récession du début des années 1980 s'est affirmée et que le chômage et le sous-emploi ont gagné du terrain. Mais à cause de la reprise sans emploi qui a caractérisé la période qui

va de la fin 2001 jusqu'à mi-2003, la croissance des salaires n'est pas repartie à la hausse. D'où une divergence accrue entre productivité et salaire, qui s'est d'ailleurs traduite par une déformation du partage de la valeur ajoutée en faveur des profits.

Il est utile d'avoir ces données en tête pour comprendre la situation aux Etats-Unis, consécutive à la crise des « subprimes » qui a éclaté en juillet 2007. Compte tenu de la distribution profondément inégalitaire des richesses, de la situation de pauvreté persistante pour une partie significative de la population et de l'endettement des ménages les plus pauvres, on peut comprendre que des milliers d'entre eux soient actuellement en très grande difficulté et que la menace d'une récession soit présente. Cet endettement est fondé sur l'accumulation de dettes hypothécaires ou occasionnées par le recours sans compter au crédit à la consommation à des taux usuraires (pratiques abusives de la part des banques). En 2005, cette dette représentait plus de 130% du revenu disponible des ménages et la dette hypothécaire y figurait en bonne place, représentant elle-même 96% de cette dette. Ce qui signifie qu'une partie significative du revenu des ménages américains est consacrée au seul remboursement de leurs dettes envers les banques et autres établissements financiers, jusqu'à 40% et plus pour les ménages à bas revenu mais aussi pour une partie des classes moyennes. Il est évident que cette situation rend les ménages américains particulièrement vulnérables à la montée des taux d'intérêt, 69% d'entre eux sont propriétaires de leur logement.

### LA SUPÉRIORITÉ DU MODÈLE AMÉRICAIN MISE EN QUESTION

En fin d'ouvrage, les auteurs sont amenés à mettre en cause la supériorité intrinsèque du modèle américain. Comparés aux autres pays développés, les Etats-Unis emploient une plus grande part de leur population en âge de travailler et celle-ci travaille, en moyenne, davantage d'heures dans l'année que dans n'importe quel autre pays riche (seule l'Irlande et la Suisse s'en rapprochent). La plupart des pays européens, à l'inverse, ont fait au moins jusqu'à une date récente des choix politico-économiques radicalement différents: les gains de productivité ont été distribués sous la forme d'une réduction de la durée du travail, que ce soit au travers d'une diminution de la durée hebdomadaire du travail, de congés plus longs ou d'une vie active plus courte. Ce qui signifie que le niveau de vie relativement plus élevé des Américains tient davantage au fait que les actifs travaillent de plus longues heures (et ont donc moins de loisirs) qu'au fait qu'ils soient plus productifs.

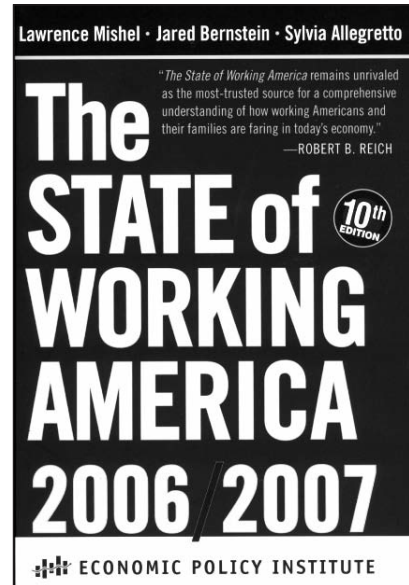
De même, le constat selon lequel les travailleurs les moins éduqués souffriraient particulièrement du chômage dans les pays européens ne se vérifie pas dans tous les cas; les données de comparaison internationale invitent plutôt les auteurs à penser que les institutions du marché du travail ont au contraire contribué à les protéger davantage qu'aux Etats-Unis.

Enfin, les performances économiques des Etats-Unis sont obtenues au prix des inégalités de revenu les plus fortes au sein des pays de l'OCDE, qu'elles soient mesurées par le coefficient de Gini, par le taux de pauvreté ou bien encore par la part du

revenu médian perçue par les 10% de ménages les moins riches ou les plus riches dans chaque pays (la Suisse encore une fois est le pays qui s'en approche le plus). Ces performances sont donc à relativiser d'autant plus que certaines économies font aussi bien, sinon mieux, en dépit de leur caractère plus égalitaire mais aussi plus mobile.

Et les auteurs de déplorer le constat qu'aux Etats-Unis il est possible d'avoir un emploi à temps plein et de travailler toute l'année tout en continuant à vivre dans la pauvreté. Car là est le véritable problème, qui ne réside pas tant dans le rythme de création d'emplois, même ralenti, que dans la qualité des emplois offerts et la faiblesse correspondante des niveaux de salaire.

Au terme de cette lecture, il convient de souligner que les auteurs ne se départissent jamais d'une grande rigueur dans l'analyse de la masse des données mobilisées. C'est ce qui en fait tout à la fois la force et, en même temps, ce qui en rend la lecture quelque peu austère. Il ne s'agit pas là d'un ouvrage à thèse mais d'un ouvrage qui s'appuie sur des données, rien que des données, pour finalement relativiser la prétendue supériorité du « modèle américain ». Car il s'agit bien pour les auteurs de relations qui font système, soit un type donné d'organisation de la société, fondé précisément sur des valeurs et des institutions clés en cohérence avec la poursuite d'objectifs sociaux et économiques de long terme. Et c'est précisément cette cohérence qui fait aujourd'hui défaut à ce modèle. Telle est la conclusion qui se dégage en filigrane, donnant à voir une critique qui va bien au-delà d'une simple condamnation morale des inégalités dont, au demeurant, tout libéral qui se respecte ne nierait ni l'existence ni l'utilité. – **Catherine Sauviat** \*



*Les performances économiques des Etats-Unis sont obtenues au prix des inégalités de revenu les plus fortes au sein des pays de l'OCDE.*

ROBIN ARCHER \*

## WHY IS THERE NO LABOR PARTY IN THE UNITED STATES ?

Princeton, Princeton University Press, 2008

*Pourquoi n'y a-t-il pas de parti travailliste aux Etats-Unis?* Question récurrente de l'absence d'organisation politique indépendante des travailleurs aux Etats-Unis reprise par Archer comme un écho à l'ouvrage maintenant plus que centenaire de Sombart – *Pourquoi le socialisme n'existe-t-il pas aux Etats-Unis?*<sup>[1]</sup>. Au-delà du clin d'œil rhétorique, l'ouvrage d'Archer reprend en partie l'articulation de celui de Sombart en tentant d'isoler différents facteurs qui permettraient d'expliquer la spécificité étasunienne en comparaison avec l'ensemble des pays industrialisés.

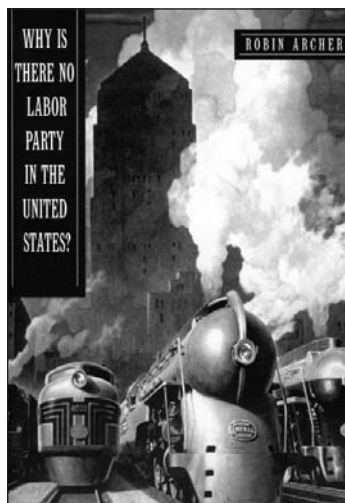
Néanmoins, son analyse se différencie de celle de Sombart sur deux points essentiels.

Premièrement, il tente d'expliquer l'absence non pas du «socialisme», mais d'un «parti travailliste». Ainsi, afin de mener à bien son étude, Archer doit, préalable essentiel, définir la nature de ce dont il veut expliquer l'absence. En d'autres termes : qu'est-ce qu'un parti travailliste ?

Première précision, si le titre de l'ouvrage souligne l'absence d'un parti «travailliste» (*labor party*), c'est en fait une catégorie plus large d'organisation politique à laquelle Archer se réfère. Il s'intéresse en effet aux «partis basés sur le travail» (*labor-based parties*), qu'il définit comme un type général d'organisation politique.

Selon lui, les partis politiques peuvent être catégorisés selon trois axes : leur idéologie, leur structure organisationnelle et les groupes sociaux qu'ils représentent. Partant de ces principes de distinction, un «parti basé sur le travail» se définit par le fait que les travailleurs occupent une position privilégiée dans chacune de ces trois dimensions. Premièrement, une idéologie qui met en avant les intérêts des travailleurs et construit son identité autour de l'image de parti des travailleurs, sans pour autant que cette idéologie soit forcément socialiste. Deuxièmement, une organisation fortement liée aux structures syndicales et leur conférant une place privilégiée. Troisièmement, la base sociale de ces partis doit être majoritairement formée par des travailleurs, même si d'autres groupes sociaux peuvent être mobilisés autour de ce type de parti. En outre, il s'agit bien entendu de partis de masse qui ont une existence durable. C'est donc ce type général de parti qui, selon Archer, n'a jamais existé aux Etats-Unis.

Mais l'auteur n'en reste pas à cette définition. En effet, à l'intérieur de cette catégorie générale existe tout un éventail de types différents d'organisations politiques : les partis sociaux-démocrates sur le modèle allemand, les partis socialistes à la française et les partis travaillistes (*labor parties*) suivant le modèle anglais. Ce dernier modèle<sup>[2]</sup> est, selon Archer, celui qui s'est imposé en Australie et celui sur lequel aurait pu se bâtir un «parti basé sur le travail» étasunien. C'est ce qui le pousse à délimiter sa recherche à la (non-)formation d'un parti travailliste.



Deuxièmement, il se différencie sur un autre point essentiel : l'aune à laquelle il effectue sa comparaison. En effet, si Sombart prenait la configuration européenne comme point de référence, Archer contraste la situation étasunienne avec celle de l'Australie, tout en gardant le principe d'une comparaison plus large.

Pourquoi l'Australie ? L'auteur justifie son choix par une approche de la «comparaison la plus similaire» (*most-similar comparison*), en avançant que les caractéristiques de l'Australie sont les plus proches de celles des Etats-Unis. Cette proximité permettrait ainsi de comprendre l'absence de parti travailliste aux Etats-Unis en comparant avec la situation qui a permis le développement précoce d'un tel parti en Australie.

Deux ordres de caractéristiques rapprochent les deux pays. D'une part, ce sont des pays du «nouveau monde» et cela permet d'enrichir la comparaison habituelle avec les pays européens, comparaison ayant fourni l'explication classique basée sur les différences de niveau de vie, de culture démocratique et sur la prégnance de la tradition individualiste libérale aux Etats-Unis. D'autre part, sur le plan de l'histoire syndicalo-politique, les années 1890 sont une période cruciale dans le devenir d'une organisation politique des travailleurs dans ces deux pays. En effet, à partir d'une expérience similaire de montée en puissance des luttes syndicales, deux situations différentes vont émerger : l'Australie va expérimenter la constitution d'un important parti travailliste, tandis que le choix va être fait, dans le mouvement syndical étasunien, de ne pas établir de parti organiquement lié à un mouvement de travailleurs.

Partant de cette comparaison, la question générale de l'absence de parti travailliste aux Etats-Unis se décline en deux lignes de réflexion complémentaires.

Premièrement, une question spécifique, liée à la comparaison concrète des décisions opposées qu'ont prises les organisations syndicales étasuniennes et australiennes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Archer insiste d'ailleurs sur ce point, la question n'est pas pour lui de tenter d'expliquer une absence qui serait l'absence abstraite d'un parti politique travailliste. Au contraire, il veut comprendre les déterminants menant à la décision concrète de *ne pas* fonder de parti politique travailliste, décision prise par les syndicats américains durant les années 1890.

Il définit en effet les années 1890 comme la période charnière pour l'explication de l'absence de parti travailliste aux Etats-Unis : une vague sans précédent de conflits sociaux marque cette période et des grèves majeures sont réprimées par les forces militaires<sup>[3]</sup>. C'est dans ce contexte que l'AFL (American Federation of Labor) décide, lors de sa convention de 1893,



d'élaborer un programme politique et de demander aux syndicats de dégager les forces nécessaires à une activité politique indépendante. Malgré les réticences traditionnelles de nombreuses composantes, le congrès de 1894 semblait être acquis à l'idée d'une construction politique. Néanmoins, le projet échoua du fait de l'opposition de la direction de l'AFL, incarnée par le président Samuel Gompers.

Cette première réflexion est complétée par une seconde, une interrogation plus large visant à comprendre les caractéristiques politiques et sociales des Etats-Unis en rendant compte de leurs origines et en traçant leurs effets.

### LA MISE EN AVANT DE FACTEURS EXPLICATIFS

Afin de tenter de comprendre les raisons qui fondent l'absence d'un parti travailliste aux Etats-Unis, Archer construit son approche en définissant des « facteurs explicatifs potentiels » – au nombre de seize – qu'il va utiliser dans une comparaison systématique et qui organisent l'articulation de son ouvrage. Il procède en comparant la présence et les effets de ces facteurs aux Etats-Unis et en Australie. Cela lui permet d'éliminer certaines explications potentielles – ce qu'il appelle les « résultats négatifs » de son étude – et de montrer que d'autres sont, en revanche, déterminantes : les « résultats positifs ».

Parmi les « résultats négatifs » de l'étude figurent tout d'abord les facteurs présents dans les deux pays et qui à ce titre ne sauraient jouer un rôle dans l'explication de l'absence d'un parti travailliste aux Etats-Unis. Premièrement, le *niveau de prospérité* était plus élevé en Australie qu'aux Etats-Unis au XIX<sup>e</sup>, il n'a ainsi pas pu jouer, ici plus que là, un rôle de terreau favorisant des revendications économiques propres à stimuler la fondation d'un parti travailliste. De même, la possibilité d'établir une *alliance de classe avec la paysannerie* existait dans une mesure tout à fait comparable dans les deux pays. La question de l'*hostilité raciale*, tant envers les populations noires et chinoises qu'envers les nouveaux immigrants provenant d'Europe du Sud et de l'Est, avait également une dimension similaire. Les facteurs liés au système politique comme l'extension précoce du *droit de suffrage* et la configuration du *système électoral* – majoritaire – existaient dans les deux pays. Enfin, les facteurs « idéologiques » tels que les *idées égalitaristes* ainsi que l'importance de la *liberté individuelle* étaient également développées en Australie et aux Etats-Unis.

D'autres « résultats négatifs » proviennent de facteurs ne figurant que dans un des pays, mais dont l'analyse des effets montre qu'ils ne sont pas déterminants. Dans cette catégorie, on trouve tout d'abord le *système présidentiel* organisant le gouvernement américain – alors que l'Australie possède un système majoritaire. Selon Archer, l'effet du système présidentiel – tendant à renforcer le bipartisme tant au niveau fédéral dans l'élection présidentielle qu'au niveau des Etats dans l'élection des gouverneurs – ne saurait être tenu pour un facteur explicatif, dans la mesure où un parti travailliste peut très bien se construire en visant à accroître son pouvoir dans la sphère des assemblées législatives.

Ensuite, l'effet du *fédéralisme* américain sur la possibilité de construire un parti travailliste est selon l'auteur, à la fois un inconvénient et un avantage. D'un côté, le fédéralisme agit comme un frein à la mise en place de changements dans l'en-

semble du pays. De l'autre, c'est un avantage car cela rend plus facile l'intégration d'un parti travailliste dans le système électoral, le ticket d'entrée dans le système partisan étant moins élevé en entrant par l'échelon régional que par l'échelon national.

Enfin, concernant la puissance des *cours de justice* américaines, l'opinion d'Archer est que cela n'est pas forcément un élément décourageant pour la construction politique travailliste. En effet, à l'argument usuel que la suprématie des cours dans le contrôle de la constitutionnalité des lois rendait inutile l'investissement du champ électoral, Archer oppose l'idée que les cours sont indirectement sujettes aux pressions électorales, ce qui aurait plutôt tendance à encourager les syndicats à se lancer dans la politique électorale.

Après avoir éliminé ces nombreux facteurs et montré que, la plupart du temps, loin d'empêcher la construction d'un parti travailliste, ceux-ci l'auraient plutôt favorisé, Archer se tourne vers les « résultats positifs » de son étude. Ce sont les facteurs qui ont, effectivement, joué un rôle dans l'absence de construction politique travailliste aux Etats-Unis.

La première cause discernée par Archer est la *faiblesse du « nouveau syndicalisme »* (*new unionism*) aux Etats-Unis. Le syndicalisme étasunien, tout comme l'australien, était dominé par les travailleurs qualifiés. L'ouverture des syndicats, à la fin du XIX<sup>e</sup>, aux travailleurs non-qualifiés rencontra beaucoup moins de succès aux Etats-Unis qu'en Australie. En retour, cet élargissement de la base sociale en Australie donna une impulsion importante à la constitution d'un parti travailliste. Archer explique la différence de développement du « nouveau syndicalisme » par la force d'un autre facteur, la *répression* des mouvements syndicaux aux Etats-Unis. En effet, si la répression motiva selon l'auteur la construction d'un parti travailliste en Australie, son intensité beaucoup plus grande aux Etats-Unis eut un effet désorganisateur sur les syndicats et constitua ainsi

63

\* Robin Archer est responsable du programme de sociologie politique de la London School of Economics and Political Science (LSE).

[1] L'ouvrage de Sombart a été publié pour la première fois en 1905. Sa traduction est disponible aux Presses Universitaires de France (1992).

[2] Archer caractérise ce type de parti par le fait d'être l'aile politique d'un mouvement syndical, d'avoir une orientation plus « pragmatique » et moins « doctrinale » que les partis sociaux-démocrates historiques. Il ajoute que les partis travaillistes qui se sont / auraient pu se développer en Australie et aux Etats-Unis sont « populistes » dans la mesure où ils cherchent une alliance avec les petits paysans. D'ailleurs les partisans d'une politique travailliste aux Etats-Unis ont tenté de s'allier et de transformer le « parti populiste » durant les années 1890.

[3] Pour des détails sur ces épisodes, on peut consulter, entre autres, Howard Zinn qui, dans son *Histoire populaire des Etats-Unis* (Agone, 2002), rend très bien compte des luttes sociales et politiques qui ont jalonné l'histoire des Etats-Unis.

un obstacle à la construction politique. A cela s'ajoute également la réticence des dirigeants syndicaux de l'AFL à transformer l'organisation syndicale de manière à faire place aux ouvriers non qualifiés.

Archer situe la seconde cause d'échec de la construction politique dans la crainte que ressentaient les dirigeants syndicaux face au danger de dissensions que pouvait représenter une construction politique indépendante. Cette crainte se nourrissait de deux constats.

Le premier, un parti politique indépendant aurait amené les travailleurs américains à devoir rompre les liens de *loyauté politique* qui les unissaient traditionnellement au Parti démocrate ou au Parti républicain. De plus, ces loyautés politiques étaient sous-tendues par des identités religieuses, ce qui rendait ainsi ces affiliations d'autant plus difficiles à briser. Le risque était donc grand qu'un parti politique indépendant issu du syndicat fragmente de manière mortelle le syndicat lui-même. Archer note que la situation était différente en Australie, dans la mesure où la composante religieuse n'était pas enchevêtrée à l'identité politique.

Le second est ce qu'Archer appelle le « *sectarisme socialiste* » des syndicalistes. Selon lui, les multiples factions et préférences politiques composant le paysage syndical étasunien auraient conduit à des risques d'éclatement de l'organisation syndicale en cas d'établissement d'un parti politique. La différence avec la situation australienne résidant dans la prégnance beaucoup plus forte des idées socialistes – particulièrement marxienne et lassalienne – aux Etats-Unis, ce qui impliquait un potentiel de polarisation plus grand à l'intérieur du mouvement ouvrier.

La conclusion à laquelle parvient l'auteur à la fin de son étude montre l'importance des « résultats positifs » qui sont censés donner une esquisse de réponse à la question concrète et précise qui constitue le titre de l'ouvrage. Mais elle souligne également que les « résultats négatifs » permettent de lire en creux une critique de l'explication traditionnelle de l'exceptionnalisme américain en contredisant les thèses qui le soutiennent. C'est ainsi une réponse à la seconde question, plus générale, des caractéristiques politiques et sociales des Etats-Unis.

### LES LIMITES DE L'EXERCICE

L'ouvrage d'Archer est d'un apport considérable du point de vue du matériel récolté. De même, il constitue un état des lieux averti du débat sur les différentes thèses expliquant la spécificité américaine. Mais il souffre de graves problèmes, générés par la manière même dont il aborde son questionnement.

Il part en effet d'une conception statique et parcellisée de la dynamique sociale. D'abord, le fait de construire un raisonnement sur une comparaison implique une réification des catégories utilisées. Dans ce cas, il présuppose que la notion de « parti travailliste » recouvre une réalité similaire dans deux formations sociales différentes. Ensuite, le problème est encore renforcé par la définition a priori de *facteurs explicatifs* étudiés séparément – même s'ils sont, parfois, mis en relation a posteriori. De sorte que l'on se retrouve avec une sorte d'inventaire causal dans lequel l'auteur sélectionne les facteurs pertinents et non pertinents. Cela relève d'une conception très simpliste de la causalité dans laquelle la société n'est pas vue comme une

totalité articulée, mais comme une succession d'événements discrets se déroulant dans des espaces sociaux ontologiquement séparés.

Les exemples abondent dans l'ouvrage de notions qui sont simplement posées et servent d'explications alors que ce sont des notions qui devraient être expliquées. L'un des exemples les plus frappants est celui de sa définition du « parti basé sur le travail » comme parti défendant les « intérêts des travailleurs ». On aurait attendu qu'une telle affirmation soit accompagnée d'un essai d'explication de ce que sont ces « intérêts »...

De même, on peut se poser la question de l'argumentation qui conduit au rejet des caractéristiques institutionnelles des Etats-Unis (fédéralisme, présidentielisme et pouvoir des cours) comme *facteurs explicatifs*. Il est vrai que, comme toutes les institutions de l'Etat de droit, les institutions étasuniennes ont une double face dans le sens où leur forme n'est pas immédiatement contradictoire avec la défense des intérêts des travailleurs. Néanmoins, si l'on associe les « barrières à l'entrée » du champ politique institutionnel constituées par le présidentielisme à la fragmentation politique impliquée par le fédéralisme et que l'on ajoute le contrôle exercé sur les décisions politiques par des juges dont la nomination n'échappe pas aux deux grands partis, il semble difficile de nier leur rôle dans la difficulté d'établir un parti « basé sur le travail » au cœur des institutions américaines.

Plus généralement, pour comprendre et tenter d'expliquer des phénomènes aussi complexes que la (non-)constitution *politique* d'un mouvement ouvrier, il nous semble qu'il est plus fructueux de procéder à une analyse historique de la configuration de classe en partant « d'en bas » à la manière d'un E.P. Thompson, qui va chercher dans la manière de vivre des « expériences de classes », dans les configurations spécifiques de lutte et dans les traditions « culturelles » vécues des explications d'une configuration particulière. – **Raphaël Ramuz** ✱

# RÉFRACTIONS

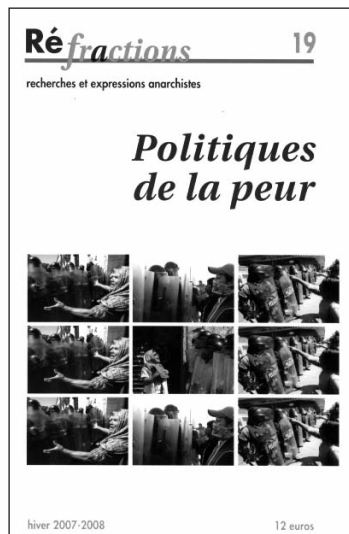
recherches et expressions anarchistes

*Réfractations*, sous-titré « *Recherches et expressions anarchistes* », est une revue libertaire qui paraît depuis une dizaine d'années [1]. Le titre joue explicitement sur la polysémie, sinon du terme réfraction, du mot de son étymologie latine *refractum* qui a donné naissance aussi bien à réfractaire qu'à réfraction. C'est dire que *Réfractations* entend ne pas plier à l'ordre du monde et à ses injonctions sans pour autant se couper du monde en mouvement, en se proposant au contraire d'en détourner le cours des ondes. Il n'est pas jusqu'au pluriel qui n'ait ici son importance : « Réfractations, différentes manières de ne pas se conformer, de briser l'uniformité de la pensée établie », déclare la courte présentation de la revue en deuxième page de couverture.

Pareil projet implique de rester fidèle à la tradition libertaire tout en la confrontant aux défis que nous lançent l'intelligence critique du monde contemporain et le projet de sa transformation dans un sens émancipateur. Si, parmi les premières livraisons, plusieurs témoignent de la première intention (ainsi en va-t-il par exemple du n°2, aujourd'hui épuisé, consacré à la « Philosophie politique de l'anarchisme » ou du n°7 qui, sous le titre « Entrée des anarchistes », a proposé une sorte de dictionnaire de la pensée anarchiste), les numéros ultérieurs s'attaquent à la critique du monde contemporain sous les angles les plus divers : Internet, l'économie, la démocratie, la science, la religion, les services publics, la jeunesse, les pouvoirs, l'écologie.

En somme, *Réfractations* poursuit un projet similaire à celui de notre propre revue, à cette différence près évidemment que le prisme (pour en rester à une métaphore optique) à travers lequel elle entend diffracter la lumière du monde est celui de l'anarchisme là où le nôtre relève, a priori, davantage d'un marxisme qui se veut critique, c'est-à-dire non dogmatique et non autoritaire. Ce qui ne devrait pas nous détourner d'y prêter la plus vive et bienveillante attention, bien au contraire, tant il me semble que le dialogue entre ces deux traditions, dût-il être vif par moments, est essentiel à la (re)construction de cet espace théorique capable de soutenir le mouvement pour l'auto-émancipation à laquelle nous entendons travailler.

Pour son 19<sup>e</sup> numéro, *Réfractations* a choisi de se pencher sur les « Politiques de la peur ». Gouverner par la peur : cet antique subterfuge de tout pouvoir consiste pour lui à chercher à obtenir le consentement de ses sujets à leur propre domination, soit en définitive leur obéissance à ses injonctions, la conformité de leurs comportements à ses ordres et son ordre, en suscitant, entretenant et majorant différentes peurs, en brandissant à cette fin de multiples menaces, tout en se présentant comme le seul protecteur et recours possible face aux dangers réels ou imaginaires ainsi mis en scène. Ce ressort de tout pouvoir est d'autant plus utilisé que le pouvoir n'a pas ou plus grand-chose d'autre à proposer à ses sujets. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir combien toutes les autorités actuelles, qu'elles soient publiques et privées, en font un usage immodéré et grandissant, favorisé en cela par l'emprise que les moyens de communication de masse contemporains leur offrent.



Différents articles illustrent et précisent cet argument général. Celui de Jean-Pierre Garnier, qui ouvre le numéro, se penche sur la diffusion récente de la notion de « société du risque » dont procède le succès de l'ouvrage du sociologue Ulrich Beck portant ce même titre. L'article s'attache à démontrer la manière dont ce thème s'intègre à un dispositif ternaire, dont les deux autres termes sont l'exigence d'application du « principe de précaution » et la promesse de la réalisation d'un « développement durable » qu'elle garantirait. Dispositif que les pouvoirs constitués utilisent pour gérer les désordres écologiques, économiques, sociaux et politiques croissants, qui ne sont jamais en définitive que les conséquences immédiates ou lointaines de leurs propres politiques, pour désamorcer les potentialités de subversion voire de révolution dont ces désordres sont porteurs et, en définitive, mettre précisément les peurs ainsi suscitées au service du consentement des populations au renouvellement de leur propre domination.

Intitulé « Les chemins de la peur », l'article d'Eduardo Colombo analyse un autre aspect du mécanisme de gouvernement par la peur : la constitution d'un bouc émissaire. Il rappelle que la racine de ce dernier réside dans la dénégation d'un conflit accompagnée du détournement et de la projection des sentiments d'agression et de haine que le conflit dénié fait naître vers un mauvais objet tiers. Celui-ci peut être interne au groupe qui est le sujet du conflit ; il prend alors la figure du déviant, de l'hérétique, du minoritaire, etc., qu'il s'agira d'exclure ou de bannir, voire tout simplement de mettre à mort, en ressoudant le groupe social autour de ses chefs dans une commune condamnation des « brebis galeuses ». Le même effet peut s'obtenir, amplifié, en désignant un mauvais objet externe : un autre groupe contre lequel tous les sentiments hostiles pourront se déchaîner en permettant la constitution d'une

65

[1] Conditions d'abonnement : 2 numéros 23 euros, 4 numéros 45 euros. Chèque libellé à l'ordre des Amis de Réfractations, c/o Publico, 145, rue Amelot, 75011 Paris. Pour la Suisse, deux numéros 36 FS à envoyer à Noir, 26, avenue de Beaumont, 1012 Lausanne. Il est également possible de commander la revue ou de s'abonner en ligne sur le site <http://refractions-plusloin.org> où se trouvent par ailleurs tous les anciens numéros.

« communauté de braves gens qui s'aiment de détester ensemble » (Albert Cohen).

Mais le pouvoir ne se contente pas d'instrumentaliser des peurs à son profit pour rétablir ou conforter sa dimension d'autorité au sens propre. Le pouvoir fait aussi spécifiquement peur : il suscite par lui-même la peur, voire la terreur, par la violence, actuelle ou potentielle, dont il est capable. C'est là un autre aspect des « politiques de la peur » qu'explore Heloisa Castellanos dans l'article qu'elle consacre à la manière dont des régimes de terreur policière, tels que le régime nazi ou la dictature militaire qui a sévi en Argentine entre 1976 et 1983, ont été capables de marquer en profondeur le psychisme des individus qui leur sont soumis. A cette fin, elle s'appuie d'une part sur l'analyse d'une série de rêves faits en Allemagne entre 1933 et 1939, d'autre part sur le témoignage de psychologues argentins ayant continué à exercer leur pratique sous la dictature. Une attention particulière est portée aux effets induits par la pratique des « disparitions » sous la dictature argentine. Effets particulièrement dévastateurs, sur un plan psychique, pour les proches des « disparus » dans la mesure où la « disparition » rend impossible le travail du deuil qui suppose une cérémonie funéraire. Mais ces mêmes effets peuvent aussi provoquer, par un renversement étonnant, la plus radicale des protestations contre la dictature, celle des mères des disparus, les fameuses Folles de la place de Mai, qui se poursuit depuis trente ans.

Cela signifie aussi qu'on ne peut affronter le pouvoir qu'à la condition de parvenir à surmonter la peur qu'il inspire. Et c'est bien ce à quoi est parvenue la population d'Oaxaca (Mexique), notamment grâce au travail politique de l'APPO (Assemblée populaire des peuples d'Oaxaca), qu'évoque l'article d'Annick Stevens. Mais, pour se révolter, ce n'est pas seulement la peur qu'inspire le pouvoir qu'il faut être capable de surmonter, ce sont bien d'autres peurs encore, dont la plus paradoxale mais

aussi peut-être la plus fondamentale est bien la peur que suscite... la liberté, à laquelle le psychanalyste Eric Fromm, par ailleurs membre de l'École de Francfort, a consacré une étude restée célèbre [*La peur de la liberté* (1942), Paris, Buchet-Chastel, 1963]. C'est ce que vient opportunément nous rappeler Alain Thévenet en soulignant, à la suite de Kierkegaard, combien l'épreuve de la liberté est angoissante et que seul celui qui sait affronter cette angoisse saura résister à la tentation qui conduit souvent, pour y échapper, à préférer à la liberté la « soumission volontaire » au pouvoir.

Ces quelques lignes ne donnent qu'un aperçu partiel de la richesse des parcours que ce numéro de *Réfractio* propose sur la thématique des rapports entre peur et pouvoir. A ce dossier, il ajoute par ailleurs trois autres rubriques. Une première intitulée *Transversales* consacrée à des contributions hors dossier, dans laquelle on relèvera notamment celle d'Uri Gordon qui passe en revue les positions des anarchistes à l'égard du conflit israélo-palestinien, mais aussi celle de Thom Holterman dédiée au célèbre libertaire Arthur Lehning. Une autre rubrique intitulée *Commentaires* accueille des critiques d'ouvrages récents plus développées que les notes de lecture qui closent la parution. Elle comprend entre autres une recension du dernier ouvrage de Daniel Colson, *Trois essais de philosophie anarchiste. Islam, Histoire, Monadologie*, ainsi que le compte rendu par le même Daniel Colson de la réédition par la CNT (Confédération nationale du travail) d'un classique de l'histoire du mouvement ouvrier, *La coutume ouvrière, syndicats, bourses du travail, fédérations professionnelles, coopératives*, publié par le juriste Maxime Leroy en 1913. Ce dernier y montre comment le mouvement ouvrier français de la Belle Époque avait été capable d'inventer un droit spécifique préfigurant ce que pourraient être un travail libéré du capital en même temps qu'une société libérée de l'État. – **Alain Bihl** ✱